

# 27 arbres plantés grâce à l'opération Je grandis, tu pousses

6 novembre 2023

Développement durable

**Cette année, 27 arbres seront plantés dans le cadre de l'opération « Je grandis tu pousses ». Comme chaque année, l'argent recueilli est reversé à l'Association d'Action Educative en Loire-Atlantique.**

Depuis 1999, date de création de l'opération « Je grandis tu pousses », à la naissance d'un enfant, un adulte sébastienais (parent, grands-parent, oncle, tante...) peut offrir un cadeau original et symbolique à un nouveau-né : la plantation d'un arbre sur la commune.

Véritable action de préservation de l'environnement, l'initiative a déjà permis à plus de 350 enfants, de 0 à 7 ans, de planter et donc de parrainer des chênes, des frênes, des érables et autres pommiers fleurs, du côté des jardins de l'Hôtel de Ville, dans le centre-ville, sur l'île Pinette et désormais dans la forêt Wangari Muta au cœur du quartier de la Fontaine.

Cette action vise à répondre à plusieurs objectifs :

- aider l'enfance en difficulté
- sensibiliser les jeunes générations à l'intérêt et à la préservation de notre patrimoine naturel
- contribuer au développement de la qualité du cadre de vie.

Le don de 35 € par arbre est entièrement reversé à l'Association d'Action Educative de Loire-Atlantique qui a son siège au foyer de la Jaunaie. Son action tourne autour de la protection et de l'insertion de jeunes et de familles en difficulté.

## Un chèque de 945 euros

Cette année, ce sont 27 enfants qui vont devenir parrain ou marraine d'un arbre. Il s'agit d'essences variées (châtaignier, orme champêtre, alisier torminal, merisier, érable champêtre, chêne vert, poirier sauvage, frêne...).

Les plantations auront lieu les mercredi 15 et samedi 18 novembre, sur le site de la forêt Wangari Muta. Une parcelle de ce nouvel espace vert est en effet dédiée à cette opération, 30 arbres ont été plantés l'an dernier.

Lors de la cérémonie à l'Hôtel de Ville ce samedi 4 novembre, les familles reçoivent le diplôme de parrainage de l'enfant ainsi que le plan d'implantation de l'arbre. Un chèque de 945 € est reversé à l'association ADAES44, représentée par Soizic Lorvellec, Vice-Présidente.

■